Image not found or type unknown

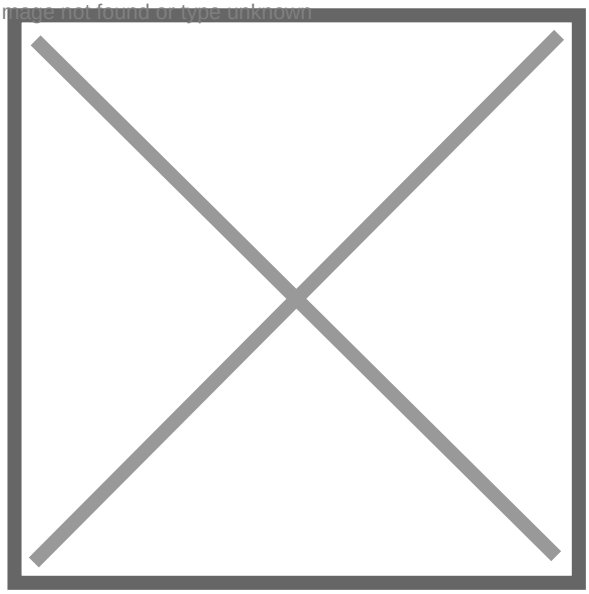

Rupture contrat par la drh

Par **SPACE41**, le **22/01/2011** à **19:59**

Bonjour,

Ma DRH souhaite "se débarrasser" de moi, alors que je n'ai jamais commis aucune faute professionnelle ni comportementale envers quiconque.
Ont-ils le droit ?
Que dois-je faire ?
Le médecin du Travail est de parti pris, il veut me aire passer pour une folle, car j'ai fait une tentative de suicide, puisque l'on m'annonce comme ca, oralement, qu'onn souhaiterait un départ "négocié".

Que faire ? J'ai dû passer l'année écoulée à la Médecine du Travail 8 fois, en raison de harcèlement moral (dissimulé), par le directeur et d'autres employés,

Si le Médecin du travail décrète une inaptitude, quel recours ?
Je suis atteinte de Sclérose en plaque, mais non évolutive, et parfaitement apte à faire mon travail, mes médecins peuvent l'attester.

Que faire, je suis en plein Bilan de Compétence pour envisager une reconversion.

Quelles options ai-je ?
Les employeurs ont-ils le droit oralement de dire, "on ne veut lus de vous", n' a t-il pas des procédures ? Peuvent-ils licencier sans raison ?
Bie que le Médecin du travail soit "avec" eux, et depuis longtemps ! Puis-je contester une décisioon du médecin du travail ? Il a envoyé un courrier à ma neurologue pour lui dire de me mettre en centre psy, je suis un peu déroutée par tout ca.
Je reprends mon travail mercredi prochain.

Merci pour vos réponses.
Salutations.
IB.

Par **P.M.**, le **22/01/2011** à **20:51**

Bonjour,
Vous pouvez toujours contester une décision du Médecin du Travail auprès de l'Inspecteur du Travail...
Pour vous licencier, il faut que l'employeur ait une cause réelle et sérieuse et s'il y procède vous pouver le contester s'il est abusif devant le Conseil de Prud'Hommes...

Par **SPACE41**, le **22/01/2011** à **21:10**

Merci,
Il n'y a appremment pas de "cause", si ce n'est une incompatibilité avec le Directeur, mais ca dure depuis longtemps.

Merci, je vais attendre ma reprise Mercredi.
IB.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés